

NOTE D'ORIENTATION //
GÉRER LA NATURE POUR QU'ELLE
APPORTE DES AVANTAGES
ESSENTIELS À L'HOMME

Décembre 2022

01/ MESSAGES CLÉS

À PROPOS DE CETTE NOTE D'ORIENTATION / La présente note d'orientation est basée sur les perceptions des parties prenantes des questions de biodiversité, de climat et de développement durable à Madagascar, y compris des secteurs public et privé, des organisations de la société civile et des communautés locales qui dépendent de la nature pour leur vie quotidienne. Elle vise à présenter l'importance de la nature et la nécessité de sa conservation. Elle met en évidence la manière dont la nature peut être gérée pour offrir des avantages clés aux populations et fournit des exemples de pratiques mises en œuvre par des organisations de conservation, le secteur privé et une coalition multipartite. En outre, elle propose des actions pour assurer une intégration cohérente et efficace de la biodiversité, du climat et du développement durable dans les politiques, les programmes et les activités de ces différents acteurs. Plus précisément, elle traite de la mise à jour de la Stratégie et du Plan d'action nationaux pour la biodiversité (NBSAP) à Madagascar pour s'aligner sur les objectifs du Cadre mondial pour la biodiversité (GBF), impliquant le gouvernement, les peuples autochtones et les communautés locales,¹ le secteur privé et la société civile. Les messages clés sont les suivants :

1

Les enjeux du climat, de la biodiversité et du développement durable sont universels, chacun est concerné et responsable.

2

Les États et les gouvernements, bien au-delà du ministère de l'environnement et du développement durable, doivent également s'engager à protéger, restaurer et gérer durablement la nature.

3

Les actions de gestion de la nature peuvent être menées au niveau de différentes organisations, ou sous forme de coalition : chacun fait ce qu'il peut mais pour mieux réussir, il faut se donner la main.

4

Le partenariat est essentiel, ensemble nous sommes plus forts et nous pouvons aller plus loin.

¹ L'inclusion des peuples autochtones et des communautés locales dans le processus de mise à jour du NBSAP reconnaît leurs contributions uniques, respecte leurs droits, promeut la diversité culturelle, améliore l'efficacité des efforts de conservation de la biodiversité, suscite l'adhésion et favorise des résultats plus équitables et durables pour toutes les parties prenantes impliquées.



© Conservation International Madagascar

02/ INTRODUCTION : DES GENS VIVANT EN HARMONIE AVEC LA NATURE

Le fait que la question de la nature et de la biodiversité, qui y est traitée contribue de manière significative au bien-être des personnes, est universelle, mais n'est malheureusement pas toujours valorisée et plutôt tenue pour acquis. La nature nous fournit notre nourriture, l'eau que nous buvons et utilisons, les matériaux pour nos maisons, nos moyens de transport et nos vêtements. La nature rend notre vie sur terre possible : les arbres purifient l'air et l'eau, les bactéries décomposent les déchets, les abeilles pollinisent les plantes et les cultures et les racines des arbres maintiennent la cohésion du sol. La nature reflète nos cultures et peut même être symbolique aux niveaux local, national et mondial. Sans la nature, ces avantages ne seraient pas possibles. La nature est la base de nos vies.

Cependant, plusieurs raisons - dont les activités humaines - ont conduit à une altération de la nature et à la destruction de la biodiversité à un point tel qu'elle ne peut plus subvenir efficacement à nos besoins. Nous extrayons trop de ressources naturelles. Nous détruisons les forêts pour les transformer en terres agricoles ou en villes. Nous émettons une abondance de gaz à effet de serre. Tout cela a conduit à des situations quasi catastrophiques au niveau mondial non seulement pour le climat, mais aussi pour la biodiversité, fondement de nos vies.

La protection et la restauration de la biodiversité sont devenues une priorité mondiale. Des politiques et des stratégies sont mises en place au niveau mondial pour garantir l'efficacité de la protection et de la restauration de la nature. Le Cadre mondial pour la biodiversité (GBF) post-2020 est l'une de ces politiques. En lieu et place du précédent Plan stratégique pour la biodiversité 2011-2020, il a été finalisé et adopté lors de la quinzième Conférence des Parties (COP15) de la Convention sur la diversité biologique en décembre 2022 à Montréal.

Pour réaliser la vision 2050 du GBF de personnes vivant en harmonie avec la nature, la mission 2030 est d'agir de toute urgence pour arrêter et inverser la perte de biodiversité, pour restaurer la nature au profit des personnes et de la planète en conservant et en utilisant de manière responsable la biodiversité.

Elle vise également à garantir l'équité et le partage équitable des avantages tirés des ressources génétiques, tout en fournissant les ressources nécessaires à la mise en œuvre. La réalisation de cette vision au niveau national nécessite une action urgente de la part de divers acteurs, notamment des gouvernements, des peuples autochtones et des communautés locales, du secteur privé et de la société civile. La Stratégie et le Plan d'action nationaux pour la biodiversité (NBSAP) jouent un rôle crucial dans la réalisation de la vision du GBF en guidant et en coordonnant les efforts nationaux pour conserver et utiliser durablement leur biodiversité. Cette note d'orientation se concentre sur les questions clés qui seront traitées conformément aux objectifs GBF 8, 10 et 11, définis dans l'ENCADRÉ 1.

ENCADRÉ 1 : Les objectifs GBF post-2020 qui répondront aux principaux problèmes définis dans cette note d'orientation

CIBLE 8 / Minimiser l'impact du changement climatique et de l'acidification des océans sur la biodiversité et accroître sa résilience grâce à des actions d'atténuation, d'adaptation et de réduction des risques de catastrophe, notamment par le biais de solutions basées sur la nature et/ou d'approches basées sur les écosystèmes, tout en minimisant les impacts négatifs et en favorisant les impacts positifs de l'action climatique sur la biodiversité.

CIBLE 10 / Veiller à ce que les zones agricoles, aquacoles, halieutiques et forestières soient gérées de manière durable, en particulier par l'utilisation durable de la biodiversité, notamment par une augmentation substantielle de l'application de pratiques respectueuses de la biodiversité, telles que l'intensification durable, les approches agroécologiques et autres approches innovantes, contribuant à la résilience, à l'efficacité et à la productivité à long terme de ces systèmes de production, ainsi qu'à la sécurité alimentaire, en conservant et en restaurant la biodiversité et en maintenant les contributions de la nature aux populations, y compris les fonctions et services écosystémiques.

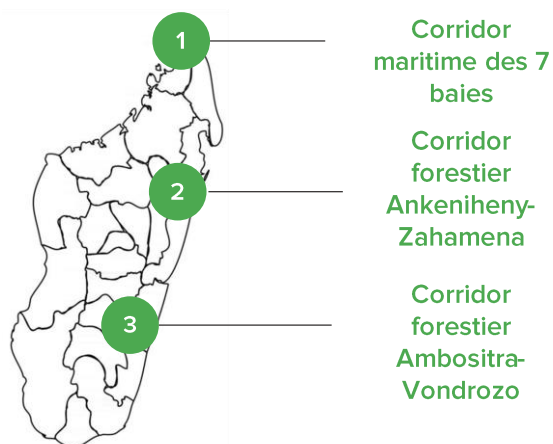
CIBLE 11 / Restaurer, maintenir et améliorer les contributions de la nature aux personnes, y compris les fonctions et services écosystémiques, tels que la régulation de l'air, de l'eau et du climat, la santé des sols, la pollinisation et la réduction des risques de maladies, ainsi que la protection contre les risques et les catastrophes naturelles, grâce à des solutions fondées sur la nature et/ou des approches fondées sur les écosystèmes au profit de tous et de la nature.

03/ ABORDER LES QUESTIONS CLÉS LIÉES AU CLIMAT, À LA BIODIVERSITÉ ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Nous devons nous donner la main pour pouvoir aller plus loin. Comme disaient nos ancêtres, « **ceux qui s'unissent sont un rocher, tandis que ceux qui se séparent sont du sable** ». C'est vrai qu'ensemble on est plus fort. Il est encourageant de voir que ce ne sont plus seulement les organisations dédiées à l'environnement et à sa conservation, mais aussi divers acteurs et parties prenantes, qui contribuent désormais à leur manière à la conservation de la nature ; des impacts importants ont été observés.

CHACUN A UN RÔLE À JOUER / Plusieurs activités de restauration sont actuellement mises en œuvre par des **organisations de conservation**, tout en impliquant les principaux partenaires et parties prenantes au niveau local, notamment les communautés, les autorités et les associations. Cette implication est essentielle non seulement pour l'identification des sites d'intervention, mais aussi pour s'assurer qu'ils s'approprient les activités et pour éviter les problèmes fonciers. Les communautés elles-mêmes sont donc responsabilisées et les avantages sont tangibles pour elles, elles sont donc motivées poursuivre les actions. Les communautés bénéficient du renforcement des connaissances et des capacités sur des pratiques telles que les solutions basées sur la nature, et d'une sensibilisation aux types d'avantages qu'elles peuvent tirer de la nature.

Les activités les plus notables de **CI Madagascar** sont axées sur la restauration, l'agroforesterie et le reboisement sur trois corridors écologiques dont deux forestiers et un marin (voir carte ci-dessous).



Lorsque ces trois zones n'étaient pas encore des aires protégées, les pressions humaines limitaient leur productivité et entraînaient une énorme perte de biodiversité et donc une réduction des bénéfices que pouvaient en retirer les populations locales.

La mise en place d'aires protégées, et leur cogestion avec **les communautés locales** ont permis l'utilisation durable des ressources et de la biodiversité. La plantation de divers arbres indigènes dans des zones peut entraîner une productivité et une résilience accrues, ainsi que des avantages économiques potentiels grâce à des cultures de rente ou à la préservation des habitats d'espèces (comme les mangroves). Cela peut fournir des avantages économiques locaux et nationaux.

Le **secteur privé** intègre de plus en plus le développement durable, la biodiversité et le climat dans ses activités, notamment à travers des stratégies de Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE). Des exemples de telles pratiques incluent le soutien financier au reboisement de la mangrove par une entreprise axée sur le transport aérien, la promotion de l'énergie verte par un complexe hôtelier, la préférence pour les matières premières organiques locales et l'utilisation de produits et d'emballages biodégradables par les industries. Cependant, il est important de noter que la mise en œuvre de pratiques de RSE peut être coûteuse et que ce sont souvent les grandes entreprises qui peuvent se permettre d'en faire une priorité. Les petites entreprises peuvent ne pas avoir les ressources financières ou les connaissances suffisantes pour le faire.

Bien qu'il existe déjà des initiatives en place qui ont un impact positif, le secteur privé à Madagascar manque d'une compréhension commune de la manière dont il peut contribuer efficacement au développement durable. Bien qu'il y ait un désir d'agir, il est nécessaire d'avoir une compréhension commune du développement durable et de la responsabilité sociale des entreprises afin que le secteur privé établisse une vision claire de ses contributions. Cela aidera à avancer de manière unifiée et efficace.

À Madagascar, les organisations de protection de la nature et le secteur privé (entre autres) prennent des mesures concrètes pour soutenir le climat, la biodiversité et le développement durable. Cependant, il est important de garder à l'esprit le tableau d'ensemble, le « tout » qui est plus que la somme des différentes parties. Tout est lié, et les actions positives comme négatives ont un impact sur nous tous.

POUR MIEUX RÉUSSIR, NOUS DEVONS TOUS NOUS DONNER LA MAIN /

La collaboration entre les parties prenantes est essentielle pour obtenir de meilleurs résultats. En travaillant ensemble, elles peuvent créer un modèle à suivre pour d'autres pays. Au niveau mondial, l'importance de la nature est de plus en plus reconnue, même dans des domaines où elle n'avait pas nécessairement sa place auparavant (par exemple, dans la finance). De nouvelles organisations, de nouveaux concepts et domaines tels que la finance carbone ou la finance de la nature émergent désormais. Des plateformes telles que l'Initiative financière du Programme des Nations Unies pour l'environnement (UNEP-FI) ou la Taskforce on Nature-related Financial Disclosure (TNFD) rassemblent le secteur privé et les acteurs de l'environnement pour répondre à ces questions. Les experts financiers, par exemple, ont actuellement la possibilité de s'engager efficacement dans des initiatives de développement durable, de climat et de biodiversité.

Au niveau national, le réseau NatCap (de Natural Capital) Madagascar rassemble différentes parties prenantes, notamment le secteur public, le secteur privé, la société civile et les universités, pour reconnaître l'importance d'intégrer la valeur du capital naturel dans les processus de prise de décision et de trouver des moyens de réduire les risques futurs et d'inverser la perte de biodiversité tout en récoltant les bénéfices de l'investissement dans les questions climatiques et de développement durable. Le réseau a récemment élaboré sa feuille de route et s'organise autour de quatre grands axes stratégiques : Politique et gouvernance, affaires et finances, recherche-action, communication et capitalisation. Il se concentre sur des thèmes spécifiques tels que l'économie verte et bleue, les outils de transition vers une économie plus durable et l'application d'outils de comptabilité économique pour le capital naturel et les emplois verts. Les discussions entre les membres du réseau NatCap ont conduit à s'interroger sur l'impact des activités des entreprises sur la biodiversité et sur la nécessité d'une prise en compte des risques

environnementaux dans les ressources financières. La diversité des origines des membres du réseau permet également de riches échanges et renforce les connaissances et les capacités des membres. Par exemple, il y a eu un partage des connaissances sur les pratiques agricoles durables et l'économie verte, y compris les secteurs connexes les plus prometteurs (par exemple, l'agriculture biologique, la gestion des déchets, la production d'énergie renouvelable, la gestion des eaux usées et les transports). Ces sessions de partage peuvent guider les différentes parties prenantes dans leurs propres activités et catalyser les partenariats qu'elles pourraient établir entre elles.

Au-delà de la reconnaissance de l'importance du capital naturel, le réseau s'efforce également de l'intégrer dans toute analyse ou décision stratégique et politique relative à la biodiversité (et peut jouer un rôle clé dans la mise à jour du NBSAP). Toutefois, cet aspect est actuellement à l'état embryonnaire et nécessite une volonté politique au-delà du ministère de l'environnement et du développement durable et de ses différentes branches.

Le partenariat est la clé du succès. Différentes parties prenantes peuvent travailler ensemble et se compléter. Certaines peuvent disposer de fonds mais pas d'expertise technique, tandis que d'autres peuvent disposer d'expertise technique mais pas des fonds nécessaires pour mener à bien leurs activités. Ensemble, ils peuvent apporter des changements notables.



04/ ALLER DE L'AVANT - RECOMMANDATIONS AUX NIVEAUX NATIONAL ET LOCAL

Les organisations de conservation, le secteur privé et les gouvernements - y compris les ministères qui ne se concentrent pas sur les ressources naturelles - devraient contribuer activement à la conservation, à la restauration et à l'amélioration de la nature, car c'est la base du développement durable. À Madagascar, le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable et ses démembrés sont souvent perçus comme les seuls responsables, alors que tous les acteurs ont un impact et un rôle à jouer.

Tous les secteurs ont un impact direct ou indirect sur l'environnement et en dépendent souvent. Par exemple, les transports peuvent polluer l'air, la pêche peut exploiter les ressources halieutiques, le tourisme peut dépendre de la biodiversité, et l'artisanat et l'industrie utilisent souvent les ressources naturelles. Certaines cultures peuvent dépendre de la nature, par exemple les relations des communautés locales avec les ressources naturelles, et des festivals comme le Zagnaharibe (fête des baleines) qui célèbrent la nature.

Les décideurs politiques à tous les niveaux devraient s'impliquer et s'allier avec d'autres acteurs tels que le secteur privé, les organisations de conservation et les universités pour résoudre ce problème universel.

Voici des recommandations qui pourraient être mises en œuvre au niveau national ou local :

1 Le budget alloué aux initiatives de développement durable, de climat ou de biodiversité devrait être augmenté et durable dans tous les secteurs. L'élaboration d'un plan national de financement de la biodiversité complet et efficace qui s'aligne sur le NBSAP est crucial pour assurer un financement durable de la conservation de la biodiversité et la réalisation des objectifs de conservation. Elle nécessite la collaboration des parties prenantes de différents secteurs pour explorer des mécanismes de financement novateurs tels que la finance carbone.

2 Chaque acteur devrait systématiquement tenir compte des problèmes environnementaux dans ses stratégies et ses activités, afin qu'il puisse travailler non seulement à minimiser ses impacts négatifs sur l'environnement, mais aussi à identifier et à exploiter les opportunités de contribuer positivement.

3 La participation active d'individus et de groupes de divers horizons, y compris le gouvernement, les entreprises, les organisations communautaires et les communautés locales, est cruciale pour la conception et la mise en œuvre d'une politique et d'efforts de conservation et de restauration réussis dans une zone spécifique. En conséquence, chaque partie prenante apporte son expertise, ses ressources et son influence pour travailler collectivement à la conservation et à la restauration de la biodiversité.

4 Fournir un renforcement des capacités, des équipements et des ressources financières aux acteurs locaux, en fonction des besoins et des priorités locales est essentiel pour leur permettre de participer efficacement aux efforts de conservation et de restauration.

5 Des possibilités d'échange de connaissances devraient être organisées fréquemment pour partager les enseignements et favoriser les idées sur le développement durable, le climat et la biodiversité, les solutions fondées sur la nature et les succès qui en résultent.

6 Pour aborder efficacement le développement durable, le changement climatique, la biodiversité et le capital naturel, il est important que toutes les parties prenantes **aient une compréhension et une connaissance communes** de ces questions, ce qui peut être réalisé grâce au renforcement des capacités et à une large diffusion de l'information (par exemple en certifiant les formations obligatoires et volontaires).

7

Toutes les parties prenantes devraient intégrer la nature dans leurs stratégies et leurs activités. Par exemple, le secteur public peut élaborer et mettre en œuvre une politique de croissance verte basée sur les besoins locaux ; le secteur privé peut soutenir des projets d'investissement et d'entreprise qui visent à valoriser le capital naturel et à s'engager dans la responsabilité sociale des entreprises ; et les opérations quotidiennes et les événements spécifiques peuvent favoriser le zéro déchet.

8

Favoriser les partenariats complémentaires, par exemple, le secteur privé finance des organisations d'experts pour le développement durable, la protection de la biodiversité, la restauration ou les activités liées au climat lorsque le secteur privé manque d'expertise technique et que les organisations d'experts manquent de fonds.

9

La mise en place de plateformes, ou l'utilisation de plateformes existantes, comme l'initiative financière du Programme des Nations unies pour l'environnement au niveau national, joue un rôle crucial en facilitant la collaboration et en stimulant l'action en faveur de solutions fondées sur la nature. Madagascar devrait s'appuyer sur le réseau NatCap pour réunir des experts techniques et le secteur privé afin d'envisager et d'intégrer des solutions fondées sur la nature dans les processus de prise de décision et les actions dans différents secteurs.



© Conservation International Madagascar